



**SIX Terravis SA**

Hardturmstrasse 201

Case postale

8021 Zurich

(IDE: CHE-114.332.360)

**Release Notes**

**concernant la mise à jour de Terravis vers la version 7.7 du 12.07.2022**

## Terravis – version 7.7

# Contenu de la mise à jour

### 1. Aperçu des nouvelles fonctionnalités – adaptations

Les améliorations et corrections suivantes seront disponibles avec cette mise à jour:

#### **Généralités concernant le système Terravis**

- Audit des transactions – optimisation du filtre «Type de transaction»

#### **Portail de renseignements Terravis**

- Adaptation rédactionnelle des extraits du registre foncier en langue française

#### **Transactions électroniques Terravis (eGVT uniquement)**

- Transaction «Changement de propriétaire» – module de paiement, optimisation de la sélection des bénéficiaires
- Transaction «Changement de propriétaire» – extension de la fonction de sélection et intégration d'autres immeubles

#### **Transactions électroniques Terravis (eGVT et Nominee)**

- Suppression de la restriction à une seule commune pour les transactions

#### **Transactions électroniques Terravis (Nominee uniquement)**

--

#### **Gestion fiduciaire des cédules hypothécaires de registre (Nominee Operations)**

- Transaction Nominee générique – comptabilisation en dépôt avec tous les documents

## 2. Détail des nouvelles fonctionnalités – adaptations

### 2.1. Généralités concernant le système/portail Terravis

#### **Audit des transactions – optimisation du filtre «Type de transaction»**

Les désignations dans le filtre «Type de transaction» correspondent désormais à celles des tarifs de Terravis. Cette optimisation permet aux participants Terravis de vérifier leurs factures plus facilement et avec plus de précision.

### 2.2. Portail de renseignements Terravis

#### **Adaptation rédactionnelle des extraits du registre foncier en langue française**

Sur la base des informations fournies par les cantons francophones (en particulier GE), plusieurs termes techniques ont fait l'objet d'une adaptation rédactionnelle.

### 2.3. Transactions électroniques Terravis (eGVT)

#### **Transaction «Changement de propriétaire» – module de paiement, optimisation de la sélection des bénéficiaires**

La fonction de sélection d'un bénéficiaire a été optimisée pour en faciliter l'utilisation. La sélection à partir du carnet d'adresses enregistré et la sélection à partir des anciens/nouveaux propriétaires ont été divisées en deux de fenêtres de sélection distinctes pour plus de clarté.

#### **Transaction «Changement de propriétaire» – extension de la fonction de sélection et intégration d'autres immeubles**

L'extension désormais disponible concerne la sélection multiple lors de la recherche par numéro d'immeuble ainsi que les paramètres de la liste déroulante «Zone d'affichage». Lors de la saisie d'autres immeubles («Changement de propriétaire – sélection de l'immeuble»), il est désormais possible de sélectionner et d'ajouter jusqu'à dix (10) «autres immeubles» en même temps. Pour inclure les immeubles dans la sélection, il suffit de cocher la case correspondante pour chaque immeuble. Si le nombre d'immeubles sélectionnés dépasse le nombre autorisé, un message correspondant s'affiche.

#### **Remarque concernant le manuel d'utilisation:**

Des informations détaillées peuvent être consultées dans le manuel d'utilisation correspondant. Les manuels d'utilisation seront disponibles après la mise à jour. Les manuels d'utilisation peuvent être consultés sur <https://www.six-group.com/fr/site/terravis/usage/download-center.html>

## 2.4. Transactions électroniques Terravis (eGVT et Nominee)

### Suppression de la restriction à une seule commune pour les transactions

L'ancienne restriction selon laquelle les immeubles grevés par une cédule hypothécaire doivent être situés dans la même commune a été supprimée. Autrement dit, des cédules hypothécaires peuvent désormais grever des immeubles situés dans toute la Suisse.

#### Restrictions:

- La sélection d'immeuble est limitée aux communes ayant un accès en ligne à Terravis.
- L'inscription de la transaction doit TOUJOURS être requise auprès du registre foncier initialement sélectionné (c'est-à-dire au moment du lancement de la transaction).

#### Opérations et particularités supportées:

1. Rachat de crédits / Changement de créancier
2. Constitution d'une cédule hypothécaire
3. Mutation d'une cédule hypothécaire  
Concerne les droits de gage avec des immeubles mis en gage, même dans différents cantons
4. Réquisition d'inscription au registre foncier (divers) – disponible uniquement pour les officiers publics
5. Transaction Nominee générique – uniquement pour les participants Nominee
6. Transfert à des tiers – disponible uniquement pour les participants Nominee  
Concerne la variante «Transfert à» = participants non Nominee
7. Changement de créancier à SIS – disponible uniquement pour les participants Nominee
8. Changement de propriétaire – disponible uniquement pour les officiers publics  
Concerne uniquement les immeubles supplémentaires qui ont été ajoutés après l'immeuble principal

#### Remarque concernant le manuel d'utilisation:

Des informations détaillées peuvent être consultées dans le manuel d'utilisation correspondant. Les manuels d'utilisation seront disponibles après la mise à jour. Les manuels d'utilisation peuvent être téléchargés sur <https://www.six-group.com/fr/site/terravis/usage/download-center.html>

## 2.5. Transactions électroniques Terravis (Nominee uniquement)

--

## 2.6. Gestion fiduciaire des cédules hypothécaires de registre (Nominee Operations)

### Transaction Nominee générique – optimisation de la comptabilisation en dépôt, documents hors ligne

Dans la comptabilisation en dépôt des transactions Nominee génériques effectuées hors ligne, le premier document énuméré dans la liste sera désormais toujours celui qui représente l'inscription au grand livre. Tous les documents téléchargés par l'institut de crédit concernant la transaction figurent également dans la liste.